



Harcèlement d'un cabinet de recouvrement

Par **helenamatt**, le **08/03/2013** à **17:01**

bonjour, Suite à l'achat d'un nouveau véhicule en 2005 mon ami a contracté un crédit à sa banque personnel. Il lui ont également inclus ce qu'il lui restait de son ancien crédit voiture. Depuis le début de l'année nous sommes harcelé par une société de recouvrement (ainsi que la famille) pour une mensualité de 500€ qui n'aurait pas été payée. Pas moyen d'aller à la banque savoir s'il ont fait une erreur car nous avons déménagé, et au téléphone on ne nous rappelle pas! Cette dette est forclosée puisqu'il n'y a jamais eu de jugement. J'aimerais donc savoir comment faire pour que cet organisme de recouvrement nous laisse enfin tranquille. merci de votre aide.